



# PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021



Le budget principal retrace les activités de nature administrative de l'EPCI, non assujetties à la TVA. Il est soumis à la nomenclature M14.

Il s'agit d'un budget exprimé en montants TTC récupérant la TVA grevant ses investissements au travers du FCTVA.

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET PRINCIPAL	1981	SPA	M57	REGIE / Marchés publics	BUDGET TTC

Un certain nombre d'activités sont retracées et individualisées dans le cadre de budgets annexes. Les nomenclatures comptables dépendent de la nature de l'activité : les services publics industriels et commerciaux (SPIC) appliquent la M4 (M49 pour les services de l'eau et de l'assainissement) tandis que les services publics administratifs (SPA) retracent leurs opérations budgétaires dans le cadre de la M14. Le tableau ci-dessous retrace le détail des différentes activités de la CCCA individualisées dans des budgets annexes :

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET ANNEXE DELEGATION PISCINES	2013	SPA	M57	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	2000	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU	2003	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL	1993	SPIC	M4	AOT	BUDGET HT
BUDGET PORT DE PLAISANCE	2005	SPIC	M4	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE VIABILISATION ZI de SASSEVILLE	2015	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC ORDURES MENAGERES	2017	SPIC	M4	REGIE	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	2017	SPIC	M4	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE VIABILISATION PARC D'ACTIVITES TERTIAIRES ET SCIENTIFIQUES	2017	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT

Construit dans le respect des objectifs présentés lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 17 février dernier, le budget primitif 2021 repose sur la recherche d'un équilibre entre une trajectoire politique volontariste et la préservation des équilibres financiers.

Le contexte budgétaire incertain impose une certaine prudence au moment d'élaborer ce budget 2021. La crise sanitaire entraîne des conséquences financières directes pour l'établissement public : des mesures de soutien indispensables mises en place par la Communauté de Communes à destination des commerces et des habitants se traduisent par une dégradation de l'épargne brute. D'autre part, l'année 2021 est marquée par la suppression de la taxe d'habitation et la réforme sur les valeurs locatives industrielles qui conduisent à une diminution progressive de l'autonomie fiscale des collectivités locales et de leurs établissements publics.

Le budget 2021 reprend les résultats de l'exercice antérieur, par anticipation ainsi que les restes à réaliser, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La construction budgétaire 2021 intègre les différents paramètres développés dans le rapport d'orientations budgétaires :

### ○ Ceux liés aux objectifs politiques et stratégiques

Les objectifs politiques et stratégiques qui ont présidé à la construction du budget 2021 s'articulent autour **des axes prioritaires suivants** :

- **Maintien des taux** d'imposition,
- Mise en place d'une **programmation pluriannuelle d'investissement** (P.P.I.),
- Maintien des **ratios financiers d'un bon niveau** (taux d'épargne brute, délai de désendettement, ...)
- Poursuite de **l'optimisation des taux d'exécution** en section d'investissement
- Mobilisation de tous les dispositifs de financement potentiels « **culture de la recette** »
- Taux de progression **maximum des dépenses de fonctionnement** des services **de 1%**, hors mesures nouvelles, **par rapport au budget primitif 2020**

### ○ Ceux liés au contexte

Le contexte budgétaire 2021 est notamment marqué par :

#### ① les paramètres internes :

- la structuration des actions communautaires autour d'un **projet de territoire partagé** fondé sur le triptyque « **Territoire solidaire, attractif et durable** »,
- le choix relatif au transfert de **la compétence mobilité** avant le 31 mars 2021,
- le positionnement des communes pour un **plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** au service du projet de territoire,
- une solidarité active en faveur **des acteurs économiques locaux et de la population** dans un contexte marqué par la crise sanitaire (bons d'achat solidaires, aides aux entreprises),
- **l'harmonisation** du financement des déchets ménagers (**TEOM ou REOM**),
- la mise en œuvre des **travaux sur la frange littorale** avec le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime,
- la mise en place d'un **plan pluriannuel d'entretien du patrimoine communautaire**,
- l'accompagnement, dans un cadre défini, **des associations du territoire**, qui interviennent dans le champ des compétences communautaires,

## ② les paramètres externes :

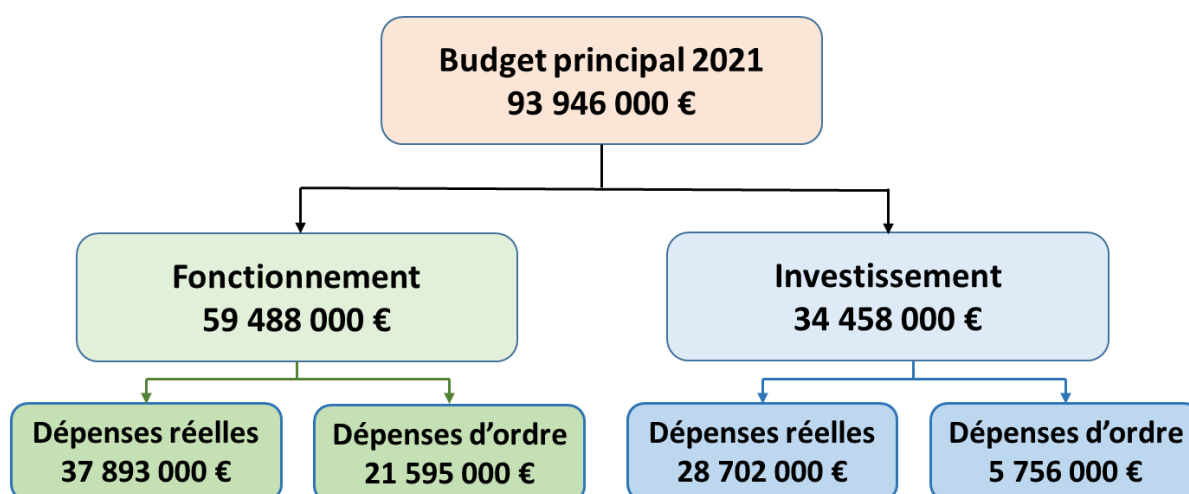
- Bien que l'enveloppe de la DGF soit prévue de manière quasi-constante dans la loi de finances pour 2021, les baisses internes seront, comme chaque année, financées via une ponction sur les dotations ajustées (dotation forfaitaire des communes, dotation de compensation, DCRTP),
  - La dotation de compensation, qui est l'une des composantes de la DGF des EPCI, sera une nouvelle fois impactée à la baisse (-2%),
  - Le maintien des prélèvements au titre du redressement des comptes publics et du FNGIR, hormis le FPIC,
  - L'attribution dès 2021 d'une quote-part de TVA nationale en compensation de la suppression de la taxe d'habitation,
  - Le remplacement d'une partie du produit fiscal de la CFE et du foncier bâti industriel par une dotation de l'Etat, dans le cadre du plan de relance,
  - Une faible revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+0,2%).

## 1<sup>ère</sup> Partie : Présentation générale des budgets primitifs 2021

Le budget principal fera l'objet d'une présentation détaillée, contrairement aux budgets annexes, dans la mesure où il représente plus de 70% des dépenses réelles de la Communauté de Communes.

### 1.1 – Le budget principal

Le schéma ci-dessous présente une vue d'ensemble des dépenses du budget principal 2021 en **mouvements budgétaires**<sup>1</sup> :



Les dépenses réelles se répartissent comme suit :

- 57% de dépenses de fonctionnement
- 43% de dépenses d'investissement

<sup>1</sup> Mouvements réels + mouvements d'ordre (amortissements, virement à la section d'investissement, ...).

## Les dépenses de fonctionnement (*hors restes à réaliser*)

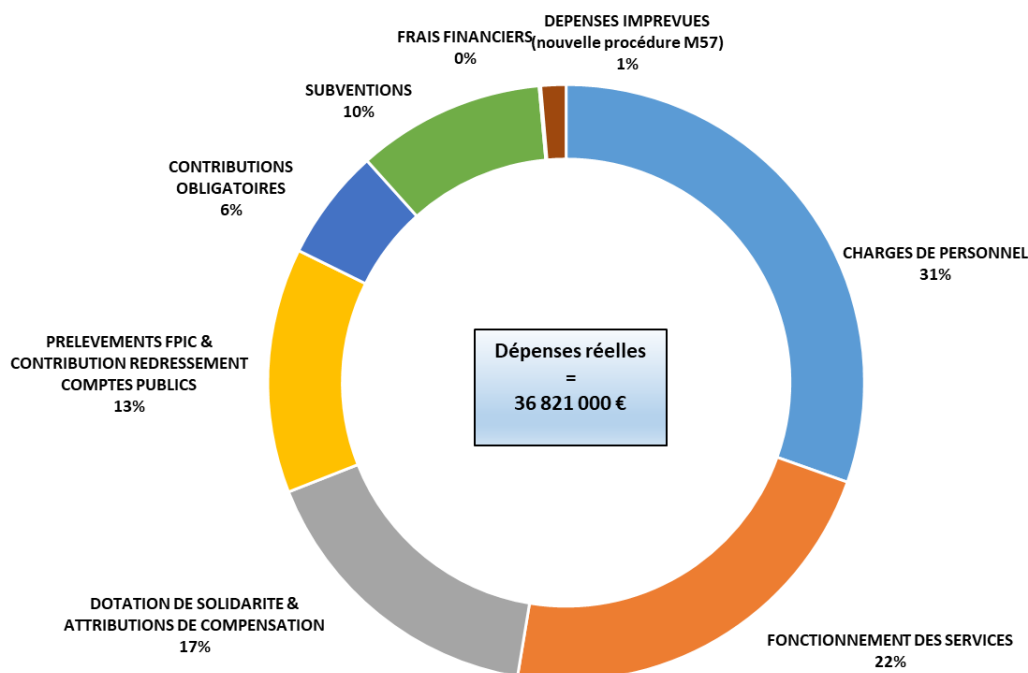
### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

CHARGES DE PERSONNEL	11 199 626 €
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	8 172 580 €
DOTATION DE SOLIDARITE & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	6 044 500 €
PRELEVEMENTS FPIC & CONTRIBUTION REDRESSEMENT COMPTES PUBLICS	4 889 412 €
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	2 233 233 €
SUBVENTIONS	3 749 014 €
FRAIS FINANCIERS	33 500 €
DEPENSES IMPREVUES	500 000 €
<b>TOTAL - DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>36 821 865 €</b>

En 2021, sur un budget de 36,8 M€ de dépenses de fonctionnement :

- 25,9 M€ seront consacrés à l'exercice des compétences statutaires
- 6,0 M€ seront destinés aux reversements aux communes
- 4,9 M€ seront prélevés pour alimenter les fonds de péréquation nationaux

### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



Les charges de personnel du budget principal, qui représentent environ 31% des dépenses réelles de fonctionnement, comprennent également la rémunération des agents titulaires des budgets SPIC et des personnels intervenant sur les budgets annexes. Une refacturation est alors réalisée en fin d'année pour un montant prévisionnel 2021 de 612 000 €<sup>2</sup>. Par ailleurs, un certain nombre de remboursements de charges de personnel est prévu au titre des congés maternité et maladie en cours (400 000 €). Ainsi, la dépense nette de charges de personnel s'établit à **10 187 566 € pour le budget primitif 2021** (10 000 614 € au BP 2020).

Les dépenses de fonctionnement des services s'établissent à 8 172 000 €, et comprennent, notamment, quelques éléments nouveaux :

- un effort d'entretien supplémentaire sur les bâtiments communautaires (134 000 €),
- une étude d'impact, pour les travaux du Lac de Caniel (93 000 €),
- la mise en œuvre du projet de territoire (70 000 €),
- l'étude pour l'extension des zones industrielles et la GPECT (50 000 €),
- l'emploi prévisionnel pour la compétence mobilité (37 000 €),
- la formation des élus (34 000 €),
- la convention SARE (transition énergétique) (30 000 €),
- l'étude ADAP des bâtiments communautaires,
- l'emploi prévisionnel pour le PLUI (22 000 €).

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité communautaire (5 934 484 €) est en augmentation (*par rapport à l'enveloppe de base de 5 880 000 €*) d'environ 54 000 € pour financer le tunnel de garantie.

Les attributions de compensation pour nuisances environnementales (éoliennes) sont prévues en application de la délibération adoptée en 2017 :

une attribution de compensation pour nuisance environnementale fixée à 20% du produit fiscal éolien est estimée en 2021 à 110 000 €.

Les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FNGIR, du redressement des comptes publics et du FPIC sont maintenus constants par rapport à l'année 2020. La contribution au titre du FPIC peut faire l'objet d'une évolution, non connue à ce jour, en fonction des paramètres nationaux.

Les contributions obligatoires comprennent essentiellement les participations aux différents organismes de regroupement pour 2 233 233 € (SMITVAD, Syndicats de Bassins Versants, Seine Maritime Numérique, Syndicat Mixte de la Frange Littorale...).

---

<sup>2</sup> La refacturation des personnels aux budgets annexes SPIC apparaît au compte 70841 « Mise à disposition de personnel aux budgets annexes ».

Enfin, le poste « Subventions » présente une évolution à la hausse (+ 1 248 000 €) détaillée ci-après :

- la mise en place de l'opération « Bons d'achat solidaires » afin de soutenir le commerce local et le pouvoir d'achat des habitants dans ce contexte de crise sanitaire et économique (+495 000 €),

- la nécessité d'assurer l'équilibre budgétaire des budgets annexes suivants : Lac de Caniel, Service des Ordures Ménagère, Zones Industrielles, Port de Plaisance, Piscines Communautaires et Golf de la Côte d'Albâtre (+571 000 €).

### **Les recettes de fonctionnement (*hors restes à réaliser*)**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 39,5 M€.

#### **RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL**

FISCALITE DIRECTE	30 701 043 €
DOTATIONS & SUBVENTIONS	3 477 469 €
FISCALITE INDIRECTE ( <i>TEOM &amp; Taxe de séjour</i> )	2 444 850 €
PRODUITS DES SERVICES	2 371 580 €
DIVERS	475 705 €
<b>TOTAL - RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 470 647 €</b>

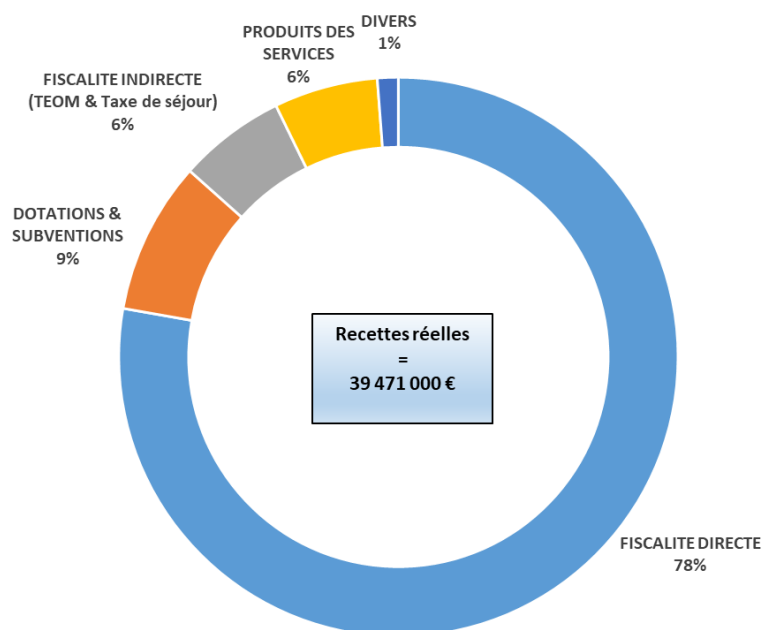
La fiscalité directe locale représente la principale ressource de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, soit 78% des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit principalement du foncier bâti, de la TVA<sup>3</sup> reversée, du foncier non bâti, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

---

<sup>3</sup> En remplacement de la taxe d'habitation, nationalisée à compter de l'exercice 2021.



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



**FISCALITE DIRECTE LOCALE 2021 PREVISIONNELLE**

FONCIER BÂTI	13 563 056 €
CFE	9 093 676 €
TVA	4 087 325 €
CVAE	2 945 761 €
FONCIER NON BÂTI	561 826 €
IFER	449 399 €
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>30 701 043 €</b>

Toutefois, il convient de préciser que ce montant de fiscalité brut fait l'objet de **prélèvements<sup>4</sup> nationaux** comme indiqué ci-dessous :

<input checked="" type="checkbox"/> le FNGIR :	-1 800 129 €
<input checked="" type="checkbox"/> le FPIC :	-1 600 000 €
<input checked="" type="checkbox"/> la contribution au titre du redressement des comptes publics :	-1 209 408 €
<b>SOIT UN TOTAL NET DE FISCALITE DIRECTE LOCALE DE :</b>	<b>25 508 705 €</b>

<sup>4</sup> Les prélèvements sur la fiscalité directe locale sont comptabilisés, en comptabilité publique, en atténuations de produits. Ces derniers constituent une composante des dépenses réelles de fonctionnement.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre fait partie des 50 plus gros contributeurs au FPIC avec 83 € par habitant en 2020. Toutefois, la réforme de la taxe d'habitation et le changement de la méthode de calcul des valeurs locatives des locaux industriels auront pour conséquence une profonde modification du potentiel financier agrégé et du prélèvement au titre du FPIC.

Si le produit négatif de foncier bâti lié à l'application du coefficient correcteur dans chacune des communes surcompensées de la CCCA était intégré dans le calcul du potentiel fiscal, alors le potentiel financier agrégé pourrait baisser.

Les dotations et participations s'élèvent à 3 477 000 €. Bien que la dotation de compensation, composante de la DGF, diminue chaque année en raison de son caractère de « *variable d'ajustement* » de l'enveloppe gagée des concours financiers de l'Etat, le montant global des dotations et participations s'accroît en raison du versement de la dernière partie de la compensation pour pertes de bases de la Cotisation Economique Territoriale (CET) relative à l'arrêt de la tranche n°2 de la Centrale Nucléaire de Paluel.

Enfin, la participation du budget principal au profit des foyers fiscaux assujettis à la TEOM reste constante à 25%, environ 0,8 M€. Toutefois, ce maintien ne signifie pas l'absence d'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères supportée par l'utilisateur, eu égard à l'évolution nominale des bases<sup>5</sup> et aux charges liées au SMITVAD.

S'agissant des produits des services, on constate une diminution par rapport à l'année 2020. Cela s'explique par le contexte sanitaire actuel qui conduit à une estimation prudente des redevances à percevoir en contrepartie d'un service public rendu.

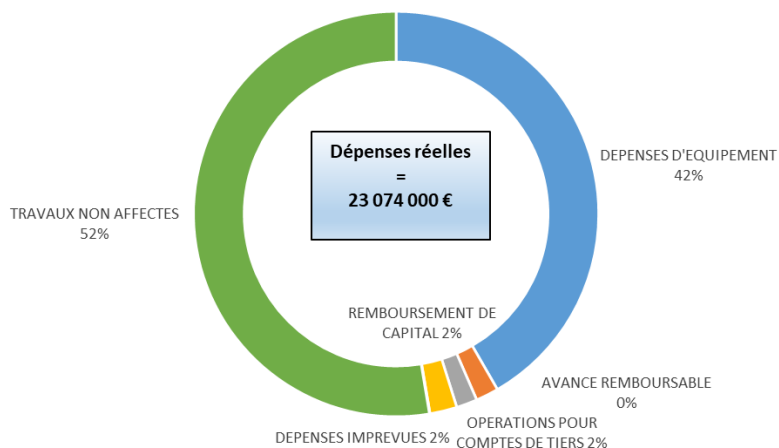
## **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL</b>	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	9 613 356 €
OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	420 000 €
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	385 829 €
DEPENSES IMPREVUES	500 000 €
AVANCE REMBOURSABLE	11 262 €
TRAVAUX NON AFFECTES	12 143 857 €
<b>TOTAL - DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>23 074 305 €</b>

<sup>5</sup> Le coefficient d'évolution nominale des bases est fixé à + 0,2% pour l'exercice 2021.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



Le détail des investissements par opération est précisé dans la 2<sup>ème</sup> partie du présent rapport.

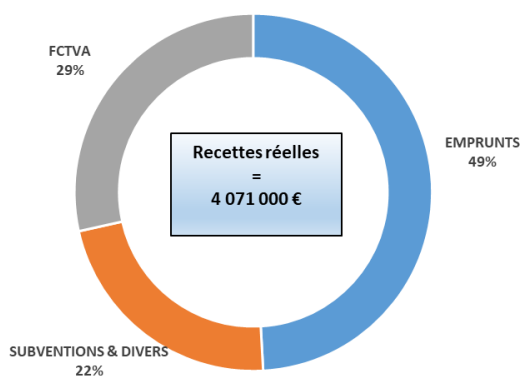
## Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

**RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL**

EMPRUNTS	2 000 000 €
SUBVENTIONS & DIVERS	911 639 €
FCTVA	1 160 000 €
<b>TOTAL - RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 071 639 €</b>

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



D'autres ressources participent à l'équilibre de la section d'investissement.

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique l'équilibre du budget principal et met en lumière l'autofinancement assuré par **l'épargne brute**<sup>6</sup> et le prélèvement sur le fonds de roulement.

**Présentation simplifiée  
de l'équilibre  
du budget principal 2021  
(RAR inclus)**

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Dépenses de gestion 37 360 000 €	Recettes de fonctionnement 39 471 000 €
	Dépenses imprévues 500 000 €	
	Frais Financiers 33 000 €	
	<b>EPARGNE BRUTE</b> 1 578 000 €	
Investissement	Capital de la dette 386 000 €	<b>EPARGNE BRUTE</b> 1 578 000 €
	Dépenses d'équipement 12 338 000 €	Recettes d'investissement 4 688 000 €
	Dépenses financières 505 000 €	<b>Prélèvement sur le fonds de roulement 6 963 000 €</b>
	Travaux non affectés 12 144 000 €	Fonds de roulement 12 144 000 €

<sup>6</sup> L'épargne brute est un concept central de l'analyse financière. Elle correspond au solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement récurrentes.

Pour permettre de mieux apprécier la nature des crédits alloués aux compétences exercées par la communauté de communes et au fonctionnement de l'institution, il est proposé de présenter les dépenses et les recettes réelles de chacun des budgets et d'agréger le budget principal avec le budget annexe des Piscines Communautaires (budget principal consolidé). Ces 2 budgets, gérés en M57, sont liés ensemble par une subvention d'équilibre de nature administrative.

### **1.2 – La présentation par services du budget principal**

En complément de la présentation réglementaire et dans le respect des nomenclatures comptables, la Communauté de Communes organise sa gestion budgétaire autour de la **notion de service**. Ce découpage analytique du budget permet d'améliorer la transparence et la performance communautaire et poursuit les objectifs suivants :

- mieux identifier les politiques menées par l'établissement public et définir des objectifs pour améliorer le service public,
- mieux connaître le coût des politiques menées,
- faciliter la prise de décision et mieux évaluer l'action de la Communauté de Communes.

Dans le prolongement des orientations présentées lors du DOB en février dernier, un nouveau service analytique a été créé : le service vie associative. Il correspond à la volonté de pouvoir accompagner, dans le strict respect des compétences communautaires, le tissu associatif local.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles de fonctionnement (*hors restes à réaliser*) par services en faisant ressortir le **coût net** de chacune des politiques menées. Il en ressort que les **Transferts financiers aux Communes** (24%), la **Voirie – Eclairage Public** (12%), la **Culture** (6%), les **Piscines Communautaires** (6%) et l'**Economie** (4%) représentent plus de **50% du coût net total** des services communautaires.

Il est à noter que le coût net de l'**administration générale** (secrétariat, accueil,...) et **des services généraux** (Finances, Ressources humaines, Juridique, Achats et Marchés publics,...) se situe à 9.2 %.

**PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2021 PAR SERVICES**

*(Dépenses réelles de fonctionnement hors restes à réaliser)*

Service	2021		Coût net	en % du coût net total
	Dépenses	Recettes		
PETITE ENFANCE	1 688 105 €	1 332 680 €	355 425 €	1,4%
ENFANCE	1 488 287 €	695 000 €	793 287 €	3,2%
JEUNESSE	352 987 €	80 000 €	272 987 €	1,1%
SERVICES A LA POPULATION	262 989 €	73 062 €	189 927 €	0,8%
FONCTIONNEMENT GENERAL DSAP	197 258 €	0 €	197 258 €	0,8%
TRANSPORTS	559 565 €	1 134 €	558 431 €	2,2%
CENTRE SOCIAL APOSTROPHE	222 132 €	87 650 €	134 482 €	0,5%
LA CLUSAZ	577 495 €	301 860 €	275 635 €	1,1%
CULTURE	1 748 286 €	159 114 €	1 589 172 €	6,3%
<b>VIE ASSOCIATIVE (nouveau service)</b>	<b>160 815 €</b>	<b>0 €</b>	<b>160 815 €</b>	<b>0,6%</b>
COMMUNICATION	317 101 €	11 393 €	305 708 €	1,2%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION</b>	<b>7 575 020 €</b>	<b>2 741 893 €</b>	<b>4 833 127 €</b>	<b>19,2%</b>
DECHETS MENAGERS (TEOM)	3 450 798 €	2 739 993 €	710 805 €	2,8%
PATRIMOINE-LOGEMENT	630 220 €	40 370 €	589 850 €	2,3%
VOIRIE-ECLAIRAGE PUBLIC	2 973 585 €	3 054 €	2 970 531 €	11,8%
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	144 613 €	0 €	144 613 €	0,6%
AVANT-PORT DE ST VALERY EN CAUX	177 018 €	0 €	177 018 €	0,7%
ENVIRONNEMENT	259 407 €	0 €	259 407 €	1,0%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>7 635 641 €</b>	<b>2 783 417 €</b>	<b>4 852 224 €</b>	<b>19,3%</b>
URBANISME	195 395 €	0 €	195 395 €	0,8%
ACCUEIL, ASSEMBLEES ET MOYENS GENERAUX	439 106 €	22 850 €	416 256 €	1,7%
INFORMATIQUE	171 245 €	3 000 €	168 245 €	0,7%
JURIDIQUE	199 221 €	0 €	199 221 €	0,8%
SUIVI DES CONCESSIONS	142 598 €	0 €	142 598 €	0,6%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION JURIDIQUE &amp; SYSTEMES D'INFORMATION</b>	<b>1 147 565 €</b>	<b>25 850 €</b>	<b>1 121 715 €</b>	<b>4,5%</b>
SPORTS	975 561 €	110 200 €	865 361 €	3,4%
PISCINES COMMUNAUTAIRES (dont BA)	1 448 894 €	77 627 €	1 371 267 €	5,5%
TOURISME & LOISIRS	641 790 €	140 000 €	501 790 €	2,0%
BASE DU LAC DE CANIEL (hors AOT)	1 114 636 €	285 520 €	829 116 €	3,3%
ECONOMIE	1 076 700 €	752 €	1 075 948 €	4,3%
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	21 204 €	0 €	21 204 €	0,1%
NOUVELLE ZONE - AERODROME	92 375 €	14 621 €	77 754 €	0,3%
PROSPECTIVE TERRITORIALE	125 870 €	0 €	125 870 €	0,5%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	<b>5 497 030 €</b>	<b>628 720 €</b>	<b>4 868 310 €</b>	<b>19,4%</b>
DIRECTION GENERALE - SECRETARIAT DU PRESIDENT	222 866 €	0 €	222 866 €	0,9%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION GENERALE - SECRETARIAT DU PRESIDENT</b>	<b>222 866 €</b>	<b>0 €</b>	<b>222 866 €</b>	<b>0,9%</b>
TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES	6 044 500 €	0 €	6 044 500 €	24,1%
<b>SOUS-TOTAL TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES</b>	<b>6 044 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 044 500 €</b>	<b>24,1%</b>
FINANCES	420 009 €	0 €	420 009 €	1,7%
MARCHES PUBLICS	193 713 €	0 €	193 713 €	0,8%
ACHATS PUBLICS	91 538 €	0 €	91 538 €	0,4%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION DES FINANCES, DE LA COMMANDE ET DE L'ACHAT PUBLICS</b>	<b>705 260 €</b>	<b>0 €</b>	<b>705 260 €</b>	<b>2,8%</b>
RESSOURCES HUMAINES	453 332 €	1 600 €	451 732 €	1,8%
<b>SOUS-TOTAL DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>453 332 €</b>	<b>1 600 €</b>	<b>451 732 €</b>	<b>1,8%</b>
COOPERATION DECENTRALISEE	26 090 €	0 €	26 090 €	0,1%
<b>SOUS-TOTAL COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>26 090 €</b>	<b>0 €</b>	<b>26 090 €</b>	<b>0,1%</b>
DIVERS + DEPENSES IMPREVUES	847 348 €	0 €	847 348 €	3,4%
SUBVENTIONS BUDGETS ANNEXES	1 143 028 €	0 €	1 143 028 €	4,6%
<b>SOUS-TOTAL DIVERS</b>	<b>1 990 376 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 990 376 €</b>	<b>7,9%</b>
<b>TOTAL DIRECTIONS BUDGET PRINCIPAL + PISCINES</b>	<b>31 297 680 €</b>	<b>6 181 480 €</b>	<b>25 116 200 €</b>	<b>100,0%</b>
REFACTURATION	670 444 €	670 444 €		
PRELEVEMENTS FPIC + FNGIR + REDRESSEMENT CP + DEGREVEMENTS	4 889 412 €	0 €		
<b>TOTAL PRELEVEMENT &amp; REFACTURATION</b>	<b>5 559 856 €</b>	<b>670 444 €</b>		
<b>TOTAL DRF BUDGET PRINCIPAL + PISCINES (Etat II-C2 budget primitif)</b>	<b>36 857 536 €</b>	<b>6 851 924 €</b>		

### 1.3 – La présentation générale des budgets annexes

Les budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement représentent les principaux services annexes de la Communauté de Communes car ils représentent plus de 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

BUDGETS 2021 <i>Dépenses et Recettes réelles</i>	SECTION	Part du budget dans les dépenses réelles de la CCCA en %	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		
				Recettes réelles <i>(hors compensation)</i>	Déficit (-) / Excédents (+) reportés	COMPENSATION <i>(du budget principal)</i>
ZONES INDUSTRIELLES	FONCTIONNEMENT	2%	494 588 €	357 111 €	145 877 €	369 600 €
	INVESTISSEMENT		1 624 825 €	845 418 €	401 407 €	0 €
DELEGATION EAU	FONCTIONNEMENT	10%	418 734 €	1 245 477 €	6 422 341 €	0 €
	INVESTISSEMENT		8 404 003 €	345 000 €	809 919 €	0 €
ASSAINISSEMENT DELEGATION	FONCTIONNEMENT	11%	809 402 €	1 111 641 €	3 158 591 €	0 €
	INVESTISSEMENT		8 649 411 €	3 162 795 €	2 025 785 €	0 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	0,3%	64 587 €	80 719 €	136 375 €	0 €
	INVESTISSEMENT		190 073 €	311 €	37 255 €	0 €
LAC DE CANIEL (AOT)	FONCTIONNEMENT	0,6%	42 760 €	35 000 €	0 €	38 260 €
	INVESTISSEMENT		479 728 €	0 €	449 228 €	0 €
PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY	FONCTIONNEMENT	1,3%	488 409 €	530 105 €	-16 709 €	139 000 €
	INVESTISSEMENT		640 584 €	237 106 €	31 891 €	207 600 €
VIABILISATION ZI	FONCTIONNEMENT	0,02%	20 625 €	0 €	31 253 €	0 €
	INVESTISSEMENT		0 €	0 €	-21 890 €	11 262 €
ORDURES MENAGERES (REOM)	FONCTIONNEMENT	1,6%	1 089 950 €	845 085 €	109 570 €	169 795 €
	INVESTISSEMENT		283 908 €	35 000 €	214 408 €	0 €
GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	FONCTIONNEMENT	1,1%	177 888 €	114 712 €	610 €	426 373 €
	INVESTISSEMENT		750 220 €	90 000 €	296 413 €	0 €
VIABILISATION NZDE	FONCTIONNEMENT	0,1%	130 510 €	235 884 €	0 €	0 €
	INVESTISSEMENT		0 €	0 €	0 €	-105 374 €

L'équilibre financier de certains budgets annexes nécessitent le versement d'une compensation du budget principal car leurs ressources propres ne suffisent pas à couvrir leurs dépenses.

A contrario, le budget Viabilisation NZDE présente une caractéristique particulière car il remboursera au budget principal une part de l'avance remboursable consentie les précédentes années pour permettre la viabilisation des terrains.

## **2<sup>ème</sup> Partie : Les grands équilibres financiers des budgets communautaires**

La seconde partie de ce rapport présente une vision synthétique des différents budgets afin de faire ressortir les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette, fonds de roulement...). Cette présentation s'appuie uniquement sur les mouvements budgétaires réels de chacun des budgets<sup>7</sup> présentés.

Par ailleurs, quelques retraitements comptables sont nécessaires afin de déterminer des soldes de gestion représentatifs de la situation financière du budget considéré :

- Les charges de personnel sont présentées, après neutralisation des opérations de remboursement (congrés maladie et maternité) et de reversement (des budgets annexes en contrepartie de la mise à disposition de personnel)
- Les charges de fonctionnement courant sont également corrigées des reversements effectués par les budgets annexes pour la prise en charge de dépenses de gestion
- Les produits de cessions d'immobilisations sont retraités pour les faire apparaître comme une ressource d'investissement, eu égard à l'absence de caractère de récurrence

---

<sup>7</sup> Toutefois, pour les budgets relevant de la M4 (Port Intercommunal de St Valery en Caux, Lac de Caniel, Délégation Eau, Délégation Assainissement, Assainissement non Collectif, REOM, Golf de la Côte d'Albâtre) le tableau d'analyse financière fait apparaître « la dotation nette aux amortissements à couvrir ». Le champ d'application de l'amortissement en M4 s'étend à l'ensemble des immobilisations à la différence de la M57 qui circonscrit la comptabilisation des amortissements aux seuls biens mobiliers et/ou productifs de revenus. L'épargne brute doit être d'un niveau suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements, contrainte supplémentaire pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4.



**BP 2021**  
**BUDGET PRINCIPAL + PISCINES**

Tableaux financiers MAJ du 01/03/21	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Produits fiscaux	32 519 242 €	33 145 893 €
+ Dotations et subventions	3 094 366 €	3 477 469 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante nets	1 946 056 €	1 860 579 €
- <b>FNGIR</b>	<b>-1 800 129 €</b>	<b>-1 800 129 €</b>
- <b>FPIC</b>	<b>-1 600 000 €</b>	<b>-1 870 375 €</b>
- Autres reversements de fiscalité	-8 168 €	-9 500 €
- <b>Redressement au titre des comptes publics</b>	<b>-1 209 408 €</b>	<b>-1 209 408 €</b>
+ <b>Restes à réaliser de fonctionnement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>= Produits courants</b>	<b>32 941 959 €</b>	<b>33 594 529 €</b>
- Charges de personnel nettes	10 003 758 €	10 190 745 €
- Charges de fonctionnement courant nettes	11 952 557 €	12 969 201 €
- DSC	5 880 000 €	5 934 500 €
- Attribution de compensation	110 000 €	110 000 €
- <b>Restes à réaliser de fonctionnement</b>	<b>592 436 €</b>	<b>1 076 920 €</b>
<b>= Charges courantes</b>	<b>28 538 752 €</b>	<b>30 281 366 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>4 403 207 €</b>	<b>3 313 163 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	25 564 €	8 456 €
- Charges exceptionnelles	310 323 €	31 273 €
- Subventions aux budgets annexes	572 238 €	1 143 028 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement ( <i>nouvelle procédure M57</i> )	500 000 €	500 000 €
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>3 046 210 €</b>	<b>1 647 318 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	46 333 €	33 500 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>2 999 877 €</b>	<b>1 613 818 €</b>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	400 560 €	385 829 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>2 599 317 €</b>	<b>1 227 989 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	14 592 125 €	9 649 480 €
+ Autres dépenses d'investissement	1 041 655 €	420 000 €
+ Dépenses imprévues d'investissement ( <i>nouvelle procédure M57</i> )	500 000 €	500 000 €
+ Avance remboursable budget annexe viabilisation Zones	651 192 €	11 262 €
+ Travaux non affectés	7 308 011 €	12 143 857 €
+ <b>Restes à réaliser</b>	<b>2 307 431 €</b>	<b>2 327 062 €</b>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>26 400 413 €</b>	<b>25 051 661 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	3 947 664 €	1 742 604 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	211 308 €	306 885 €
+ <b>Restes à réaliser</b>	<b>753 003 €</b>	<b>616 810 €</b>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>4 911 975 €</b>	<b>2 666 299 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	0 €	22 150 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-21 488 437 €</b>	<b>-22 363 211 €</b>
+ Epargne nette	2 599 317 €	1 227 989 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-18 889 120 €</b>	<b>-21 135 222 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	2 000 000 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-18 889 120 €</b>	<b>-19 135 222 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	18 889 120 €	19 135 222 €
+ Variation du fonds de roulement	-18 889 120 €	-19 135 222 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une **diminution de l'épargne brute**, sous l'effet de 2 principaux facteurs :

⇒ un accroissement des dépenses liées à des mesures nouvelles pour un montant global estimé à 995 000 € :

Bons d'achat solidaires	495 000 €
Effort d'entretien supplémentaire sur les bâtiments communautaires	134 000 €
Etude d'impact Lac de Caniel	93 000 €
Mise en œuvre du projet de territoire	70 000 €
Etude pour l'extension des zones industrielles	40 000 €
Poste Prévisionnel pour la compétence Mobilité	37 000 €
Formation des élus (obligation réglementaire)	34 000 €
Etude ADAP des bâtiments communautaires	30 000 €
Convention SARE (transition énergétique)	30 000 €
Poste prévisionnel PLUI	22 000 €
Etude métiers et compétences Territoire d'industrie (GPECT)	10 000 €

⇒ une augmentation des restes à réaliser de fonctionnement relatifs aux travaux de télécommunication menés dans le cadre de conventions ORANGE avec le SDE76, et pour lesquels les travaux n'étaient pas réalisés au 31/12/2020,

- un montant d'investissement qui atteint 12 408 000 €, RAR inclus, (hors dépenses imprévues et travaux non affectés). Le financement est assuré par des subventions, la récupération du FCTVA, l'épargne nette et la variation du fonds de roulement. Conformément à ce qui a été présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2021, un emprunt de 2 000 000 € est prévu et inscrit au titre du budget principal consolidé,

- les travaux non affectés correspondent au fonds de roulement non utilisé destiné au financement des investissements dans les années à venir comme cela est prévu, dans les échéanciers de crédits de paiement des autorisations de programme en cours.

**BP 2021**  
**BUDGET ZONES INDUSTRIELLES**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Produits fiscaux	0 €	0 €
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	223 926 €	357 111 €
+ <i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	141 385 €	369 600 €
<b>= Produits courants</b>	<b>365 311 €</b>	<b>726 711 €</b>
- Charges de personnel nettes	31 486 €	32 381 €
- Charges de fonctionnement courant	339 701 €	393 846 €
- DSC		
- <i>Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>2 853 €</i>	<i>48 302 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>374 040 €</b>	<b>474 529 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>-8 729 €</b>	<b>252 182 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	289 287 €	0 €
- Charges exceptionnelles	18 792 €	287 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement ( <i>nouvelle procédure M57</i> )	0 €	10 000 €
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>261 766 €</b>	<b>241 895 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	12 776 €	9 772 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>248 990 €</b>	<b>232 123 €</b>
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>338 707 €</i>	<i>378 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	136 029 €	140 410 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>112 961 €</b>	<b>91 713 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	2 180 959 €	1 183 936 €
+ Travaux non affectés	844 356 €	231 309 €
+ Dépenses imprévues d'investissement ( <i>nouvelle procédure M57</i> )	0 €	10 000 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>35 921 €</i>	<i>59 170 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>3 061 236 €</b>	<b>1 484 415 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	1 384 918 €	844 651 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	350 €	767 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>1 385 268 €</b>	<b>845 418 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	97 204 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-1 578 764 €</b>	<b>-638 997 €</b>
+ Epargne nette	112 961 €	91 713 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-1 465 803 €</b>	<b>-547 284 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-1 465 803 €</b>	<b>-547 284 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	1 465 803 €	547 284 €
+ Variation du fonds de roulement	-1 465 803 €	-547 284 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les points suivants :

- une épargne brute de 232 000 € dont une partie provient de la compensation du budget principal, à hauteur de 369 600 €. Sans cette compensation, l'épargne nette serait négative. En effet, l'instruction budgétaire et comptable M57 impose aux collectivités la comptabilisation des amortissements pour les immobilisations génératrices de revenus. L'épargne nette est donc la résultante de **recettes budgétaires non récurrentes**.

Autrement dit, les ressources récurrentes constituées des loyers ne permettent pas de financer, a minima, le renouvellement des immobilisations assuré par les dotations aux amortissements.

- un montant d'investissement programmé à hauteur de 1 183 000 € (fin de la réhabilitation du bâtiment ex-Techman phase n°2) financés à la fois par des subventions d'organismes extérieurs, l'autofinancement et le fonds de roulement.

**BP 2021**  
**BUDGET LAC DE CANIEL (AOT)**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	38 642 €	35 000 €
<b>= Produits courants</b>	<b>38 642 €</b>	<b>35 000 €</b>
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	2 034 €	16 393 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>2 371 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>4 405 €</b>	<b>16 393 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>34 237 €</b>	<b>18 607 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	0 €	26 367 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	22 553 €	38 260 €
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>56 790 €</b>	<b>30 500 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	0 €	0 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>56 790 €</b>	<b>30 500 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>87 000 €</i>	<i>30 500 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	0 €	0 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>56 790 €</b>	<b>30 500 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Travaux d'investissements programmés	72 224 €	107 138 €
+ Travaux non affectés	382 195 €	347 288 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>25 303 €</i>	<i>25 303 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>479 722 €</b>	<b>479 728 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	3 000 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-476 722 €</b>	<b>-479 728 €</b>
+ Epargne nette	56 790 €	30 500 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-419 932 €</b>	<b>-449 228 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-419 932 €</b>	<b>-449 228 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	419 932 €	449 228 €
+ Variation du fonds de roulement	-419 932 €	-449 228 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Le budget annexe Lac Caniel retrace l'ensemble des flux budgétaires liés à la **convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public signée avec la société Lake.**

L'Administration Fiscale, saisie dans le cadre de la procédure du rescrit fiscal, a confirmé, dans un courrier daté du 11 décembre 2018, que la redevance perçue par la CCCA en contrepartie de l'occupation du domaine public devait être placée dans le champ d'application de la TVA. En conséquence, **le budget est assujetti à la TVA** et les montants budgétaires sont exprimés HT.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments ci-après :

- une épargne brute de 30 500 €, alimentée par la redevance versée par la société Lake (35 000 €) et par une compensation du budget principal (38 260 €), qui permet avec les excédents reportés de couvrir la dotation nette aux amortissements constatée en augmentation au budget primitif 2021.
- un montant de travaux programmés de 107 000 €, totalement autofinancé, pour assurer le renouvellement des équipements prévus dans le cadre de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et permettre des aménagements sur les bâtiments et les équipements existants.

**BP 2021**  
**BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY EN CAUX**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	579 047 €	526 400 €
<b>= Produits courants</b>	<b>579 047 €</b>	<b>526 400 €</b>
- Charges de personnel nettes	229 012 €	250 600 €
- Charges de fonctionnement courant	247 371 €	224 874 €
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>4 039 €</i>	<i>4 455 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>480 422 €</b>	<b>479 928 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>98 625 €</b>	<b>46 472 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	2 039 €	0 €
- Charges exceptionnelles	2 500 €	2 270 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés	2 000 €	2 000 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>		<i>139 000 €</i>
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>96 164 €</b>	<b>181 202 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	619 €	506 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>95 545 €</b>	<b>180 696 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>145 000 €</i>	<i>163 987 €</i>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	29 135 €	13 533 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>66 410 €</b>	<b>167 163 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	423 696 €	599 407 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	10 000 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>21 028 €</i>	<i>27 644 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>454 724 €</b>	<b>627 051 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	100 000 €	237 106 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>100 000 €</b>	<b>237 106 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-354 724 €</b>	<b>-389 945 €</b>
+ Epargne nette	66 410 €	167 163 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-288 314 €</b>	<b>-222 782 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-288 314 €</b>	<b>-222 782 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	288 314 €	222 782 €
+ Variation du fonds de roulement	-288 314 €	-222 782 €
<b>= Fonds de roulement de cloture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 181 000 €, alimentée essentiellement par une compensation exceptionnelle du budget principal à hauteur de 139 000 €. En l'absence d'une telle compensation, l'épargne brute ne permettrait pas de couvrir la dotation nette aux amortissements. Cela traduit une situation financière structurellement et durablement déficitaire dans laquelle les ressources de l'année ne permettent plus de supporter le renouvellement des immobilisations.

La Communauté de Communes va engager une réflexion sur la mise en œuvre d'actions mutualisées avec un mode de gouvernance adapté à cette situation financière particulière.

- un montant de travaux programmés de 599 000 € dont une partie bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la mise aux normes de l'Aire technique Ouest.



**BP 2021**  
**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DES ORDURES MENAGERES**  
*(Communes assujetties à la REOM)*

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Redevance REOM & Participations	854 348 €	843 842 €
<b>= Produits courants</b>	<b>854 348 €</b>	<b>843 842 €</b>
- Charges de personnel nettes	271 145 €	249 235 €
- Charges de fonctionnement courant	806 381 €	824 106 €
- Dépenses imprévues	0 €	0 €
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>7 157 €</i>	<i>6 120 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>1 084 683 €</b>	<b>1 079 461 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>-230 335 €</b>	<b>-235 619 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	593 €
- Charges exceptionnelles	27 020 €	8 281 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>	<i>46 866 €</i>	<i>169 795 €</i>
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>-210 489 €</b>	<b>-73 512 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	1 853 €	1 558 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>-212 342 €</b>	<b>-75 070 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>33 300 €</i>	<i>34 500 €</i>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	12 790 €	13 086 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>-225 132 €</b>	<b>-88 156 €</b>
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	1 450 €	218 600 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ travaux non affectés	219 669 €	50 818 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>1 404 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>221 119 €</b>	<b>270 822 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	237 €	35 000 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>237 €</b>	<b>35 000 €</b>
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-220 882 €</b>	<b>-235 822 €</b>
+ Epargne nette	-225 132 €	-88 156 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-446 014 €</b>	<b>-323 978 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-446 014 €</b>	<b>-323 978 €</b>
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	446 014 €	323 978 €
+ Variation du fonds de roulement	-446 014 €	-323 978 €
<b>= Fonds de roulement de cloture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

La gestion des déchets ménagers dans le cadre d'une REOM pour les communes relevant des anciennes Communautés de communes Entre Mer et Lin et Cœur de Caux impose le maintien d'un service public industriel et commercial retracé dans un budget annexe qui, en respect de l'article L. 2224-1 du CGCT doit intégrer le principe de l'équilibre financier.

L'analyse du budget ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute (*hors compensation L. 2224-2 du CGCT*) négative (-245 000 €). En effet, la structure des dépenses de fonctionnement du budget REOM montre qu'une part substantielle est liée au financement du SMITVAD. Cette participation imposée par ce syndicat est la traduction d'investissements conséquents des années antérieures. Enfin, il convient de rappeler que le budget SPOM est dans l'obligation d'amortir des immobilisations transférées en 2016, dans le cadre de la liquidation du SIVOM du Caux Maritime, alors qu'elles n'existent plus physiquement.

Dans ce contexte, l'application stricto sensu du principe de l'équilibre financier posé par l'article L. 2224-1 du CGCT conduirait inéluctablement à augmenter de manière substantielle la redevance acquittée par les usagers (+50%). C'est pourquoi, une compensation du budget principal de 169 795 € est inscrite en recettes de fonctionnement afin d'éviter une augmentation excessive de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères dans un contexte d'harmonisation des systèmes de financement existant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

- un camion-poubelle est prévu en investissement.
- le montant des travaux non affectés correspond à un cumul des dotations aux amortissements de l'exercice 2021 et des années précédentes.

**BP 2021**  
**BUDGET DELEGATION ASSAINISSEMENT**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 139 000 €	1 109 144 €
<i>+ Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>2 362 €</i>
<b>= Produits courants</b>	<b>1 139 000 €</b>	<b>1 111 506 €</b>
- Charges de personnel nettes	128 762 €	148 691 €
- Charges de fonctionnement courant	76 486 €	353 405 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>18 216 €</i>	<i>1 236 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>223 464 €</b>	<b>503 332 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>915 536 €</b>	<b>608 174 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	756 €	135 €
- Charges exceptionnelles	10 000 €	265 203 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>906 292 €</b>	<b>343 106 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	46 265 €	40 867 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>860 027 €</b>	<b>302 239 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>1 170 000 €</i>	<i>897 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	480 799 €	432 948 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>379 228 €</b>	<b>-130 709 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	3 645 711 €	4 587 210 €
+ Autres dépenses d'investissement	887 490 €	730 000 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+travaux non affectés	4 009 385 €	2 583 425 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>1 136 686 €</i>	<i>315 827 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>9 679 272 €</b>	<b>8 216 463 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	1 684 276 €	1 513 783 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	1 848 520 €	1 500 000 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>1 362 200 €</i>	<i>98 264 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>4 894 996 €</b>	<b>3 112 047 €</b>
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-4 784 276 €</b>	<b>-5 104 415 €</b>
+ Epargne nette	379 228 €	-130 709 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-4 405 048 €</b>	<b>-5 235 124 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	113 619 €	50 748 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-4 291 429 €</b>	<b>-5 184 376 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	4 291 429 €	5 184 376 €
+ Variation du fonds de roulement	-4 291 429 €	-5 184 376 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 302 000 € contre 860 000 € en 2020. La forte diminution provient essentiellement d'une contrainte nouvelle liée au contexte sanitaire : l'hygiénisation des boues COVID19 issues des stations d'épuration.

Par ailleurs, il convient de constater que la dotation nette aux amortissements 2021 excède le montant de l'épargne brute. Cette situation témoigne d'une situation structurellement déficitaire nécessitant une évolution de la redevance d'assainissement dans les années à venir.

- un montant de travaux programmés (hors travaux non affectés) pour 4 587 000 €. En outre 730 000 € de travaux pour le compte de tiers sont inscrits dans le cadre de l'extension de réseaux sur les communes de Manneville, Gueutteville et Cailleville. Ces travaux sont financés par :

- ☞ des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département
- ☞ des avances remboursables de l'Agence de l'Eau (« prêts à taux 0 »)
- ☞ l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement

**BP 2021**  
**BUDGET DELEGATION EAU**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 252 960 €	1 206 174 €
<b>= Produits courants</b>	<b>1 252 960 €</b>	<b>1 206 174 €</b>
- Charges de personnel nettes	165 341 €	154 970 €
- Charges de fonctionnement courant	103 894 €	204 868 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>483 €</i>	<i>19 500 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>269 718 €</b>	<b>379 338 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>983 242 €</b>	<b>826 836 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	2 700 €	1 335 €
- Charges exceptionnelles	0 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>985 942 €</b>	<b>828 171 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	1 108 €	1 428 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>984 834 €</b>	<b>826 743 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>632 500 €</i>	<i>402 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	15 025 €	7 050 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>969 809 €</b>	<b>819 693 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	1 218 951 €	1 867 724 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	7 080 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	6 813 283 €	6 303 375 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>68 300 €</i>	<i>218 774 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>8 100 534 €</b>	<b>8 396 953 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	214 000 €	345 000 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>19 568 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>233 568 €</b>	<b>345 000 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-7 866 966 €</b>	<b>-8 051 953 €</b>
+ Epargne nette	969 809 €	819 693 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-6 897 157 €</b>	<b>-7 232 260 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-6 897 157 €</b>	<b>-7 232 260 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	6 897 157 €	7 232 260 €
+ Variation du fonds de roulement	-6 897 157 €	-7 232 260 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 826 000 € contre 984 000 € en 2020. L'évolution négative s'explique par la conjonction de 2 facteurs :

- ⇒ un tassement des recettes de ventes d'eau en raison d'une légère diminution de volume d'eau consommé,

- ⇒ une dépense nouvelle liée à la mise en œuvre de la démarche de renouvellement de la délégation de service public sur l'eau (+ 85 000 €).

Le service de l'eau est, par ailleurs, très peu endetté puisque l'épargne nette est quasiment semblable à l'épargne brute.

- des investissements à hauteur de 1 868 000 €. Ces travaux sont financés par l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement.

**BP 2021**  
**BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	78 610 €	80 539 €
<b>= Produits courants</b>	<b>78 610 €</b>	<b>80 539 €</b>
- Charges de personnel nettes	54 701 €	43 232 €
- Charges de fonctionnement courant	19 445 €	18 250 €
- Reversement AE		
<b>- Restes à réaliser de fonctionnement</b>	<b>497 €</b>	<b>0 €</b>
<b>= Charges courantes</b>	<b>74 643 €</b>	<b>61 482 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>3 967 €</b>	<b>19 057 €</b>
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	720 €	180 €
- Charges exceptionnelles	2 500 €	2 950 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>2 187 €</b>	<b>16 287 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	198 €	155 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>1 989 €</b>	<b>16 132 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>63 000 €</i>	<i>19 500 €</i>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	2 018 €	2 060 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>-29 €</b>	<b>14 072 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	1 218 €	2 692 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	132 255 €	185 321 €
<b>+ Restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>133 473 €</b>	<b>188 013 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	199 €	311 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<b>+ Restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>199 €</b>	<b>311 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-133 274 €</b>	<b>-187 702 €</b>
+ Epargne nette	-29 €	14 072 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-133 303 €</b>	<b>-173 630 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-133 303 €</b>	<b>-173 630 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	133 303 €	<b>173 630 €</b>
+ Variation du fonds de roulement	-133 303 €	-173 630 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 16 000 € contre 2 000 € en 2020. Le budget 2021 intègre les immobilisations installées par l'ex-SIAEPA de Fontaine le Dun sur le domaine privé, dans le cadre de conventions signées avec les usagers concernés. Il en résulte une obligation d'amortir les biens transférés, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49.
- le montant de l'épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements (19 500 €). Le financement du renouvellement des immobilisations est donc assuré par une ponction sur les excédents budgétaires.
- les investissements programmés correspondent à du matériel informatique et des logiciels pour 2 600 €.



Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2021 du plan de financement.

## BUDGET VIABILISATION ZI

(Comptabilité de stock)

	BUDGET 2021	
	Dépenses	Recettes
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>		
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + chap.65)	20 625 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	369 144 €	358 516 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS	0 €	0 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	0 €	31 253 €
<b>Total</b>	<b>389 769 €</b>	<b>389 769 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	358 516 €	369 144 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	0 €	11 262 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	21 890 €	0 €
<b>Total</b>	<b>380 406 €</b>	<b>380 406 €</b>

Par délibération n°150218-04 en date du 18 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau budget annexe afin d'individualiser, dans une comptabilité de stock, l'opération de viabilisation d'une parcelle de 2,5 hectares sise sur la zone industrielle de Sasseville. Le plan de financement de cette opération de viabilisation fait l'objet d'une modification par délibération séance tenante.

Le suivi d'une telle opération en M57 est complexe puisqu'il s'agit de recenser tous les flux en section de fonctionnement afin de constater la constitution de stocks de terrains à vendre puis ensuite d'enregistrer les ventes de terrain au fur et à mesure des opérations de déstockage des parcelles.

Le montant de l'opération de viabilisation s'élève à 377 777 €<sup>8</sup> pour 23 217 m<sup>2</sup> cessibles. **Le prix de vente des lots a été fixé à 8 € du m<sup>2</sup>.**

<sup>8</sup> La mise à jour du plan de financement sera soumise à l'approbation du Conseil Communautaire lors de sa séance du 07 avril 2021.

Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2021 du plan de financement.

## BUDGET VIABILISATION NOUVELLE ZONE DE DEVELOPPEMENT

(Comptabilité de stock)

	BUDGET 2021	
	Dépenses	Recettes
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>		
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + Chap. 65)	130 510 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	341 259 €	235 885 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS	0 €	235 884 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>471 769 €</b>	<b>471 769 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	235 885 €	341 259 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	105 374 €	0 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>341 259 €</b>	<b>341 259 €</b>

Par délibération n°170301-18 du 1<sup>er</sup> mars 2017, le Conseil Communautaire a décidé de créer un nouveau budget annexe afin d'individualiser les dépenses et les recettes relatives à la viabilisation du parc d'activités tertiaires et scientifiques.

Toutefois, ce programme de viabilisation se heurte à des contraintes administratives, urbanistiques et techniques. L'opération de viabilisation, telle qu'elle était imaginée, ne pourra pas être menée à son terme. Le budget fera donc l'objet, après paiement des dernières situations en cours, d'une réintégration dans le budget principal.

**BP 2021**  
**BUDGET GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE**

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Produits fiscaux		
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	34 278 €	74 000 €
<b>= Produits courants</b>	<b>34 278 €</b>	<b>74 000 €</b>
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	70 522 €	99 245 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>2 748 €</i>
<b>= Charges courantes</b>	<b>70 522 €</b>	<b>101 993 €</b>
<b>= Excédent brut courant</b>	<b>-36 244 €</b>	<b>-27 993 €</b>
+ Produits exceptionnels	0 €	40 712 €
- Charges exceptionnelles	0 €	34 112 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>	<i>365 434 €</i>	<i>426 373 €</i>
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>329 190 €</b>	<b>404 980 €</b>
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	44 294 €	41 783 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>284 896 €</b>	<b>363 197 €</b>
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>320 000 €</i>	<i>363 807 €</i>
- Remboursement d'emprunts ( <i>hors réaménagement</i> )	182 662 €	185 096 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>102 234 €</b>	<b>178 101 €</b>

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Dépenses réelles d'équipement	30 000 €	357 000 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	362 730 €	9 018 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>28 258 €</i>	<i>199 106 €</i>
<b>= Dépenses d'investissement non financières</b>	<b>420 988 €</b>	<b>565 124 €</b>
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	4 920 €	90 000 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>= Recettes d'investissement non financières</b>	<b>4 920 €</b>	<b>90 000 €</b>
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
<b>= Besoin total de financement</b>	<b>-416 068 €</b>	<b>-475 124 €</b>
+ Epargne nette	102 234 €	178 101 €
<b>= Besoin résiduel de financement</b>	<b>-313 834 €</b>	<b>-297 023 €</b>
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
<b>= Variation du fonds de roulement</b>	<b>-313 834 €</b>	<b>-297 023 €</b>

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2020	BP 2021
+ Fonds de roulement reporté	313 834 €	297 023 €
+ Variation du fonds de roulement	-313 834 €	-297 023 €
<b>= Fonds de roulement de clôture</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- l'évolution des charges courantes s'explique essentiellement par des études nécessaires à la mise en place d'une gestion optimisée de remise en état d'une partie des parcours.

- une épargne brute de 363 000 € provenant de la compensation versée par le budget principal pour un montant de 426 373 € et de la redevance acquittée par le fermier, à hauteur de 32 000 €. Le montant inscrit au budget pour 74 000 € en produits d'exploitation intègre l'annulation et la réémission de la redevance 2019 car le titre de recettes comportait une erreur matérielle

En l'absence de la compensation sur laquelle le Conseil est amené à délibérer chaque année en application de l'article L. 2224-2 du CGCT, le budget ne serait pas en mesure de comptabiliser les dotations nettes aux amortissements (364 000 €), dépenses obligatoires.

- le montant des investissements programmés s'élève à 357 000 € qui seront totalement autofinancés.

**INVESTISSEMENTS 2021**  
(hors remboursement d'emprunts)  
**BUDGET PRINCIPAL - PISCINES COMMUNAUTAIRES**

Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
<b>01201803</b>	<b>AP</b>	<b>PROGRAMME LED</b>	<b>0 €</b>	<b>1 298 078 €</b>
20	HAP	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 090 €	30 000 €
204	HAP	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 064 553 €	166 963 €
204	HAP	SUBVENTION INVESTISSEMENT BUDGETS ANNEXES	0 €	735 336 €
21	HAP	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	187 696 €	373 874 €
23	HAP	DEPENSES IMPREVUES	0 €	500 000 €
27	HAP	AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE VIABILISATION	0 €	11 262 €
4581	HAP	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	73 638 €	420 000 €
<b>DIVERS</b>	<b>HAP</b>	<b>TRAVAUX NON AFFECTES</b>	<b>0 €</b>	<b>12 143 858 €</b>
<b>01202101</b>	<b>AP</b>	<b>APCP TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE 2021 A 2025</b>	<b>0 €</b>	<b>950 000 €</b>
<b>01202002</b>	<b>AP</b>	<b>TRAVAUX OUVRAGES AVANT-PORT</b>	<b>0 €</b>	<b>670 000 €</b>
21208	AP	Amenagements des espaces Lac	0 €	590 000 €
<b>04201901</b>	<b>AP</b>	<b>RENOVATION PISCINE DU LITTORAL</b>	<b>0 €</b>	<b>511 782 €</b>
<b>01202007</b>	<b>AP</b>	<b>APCP ELECTRIFICATION 2020 2024</b>	<b>0 €</b>	<b>450 000 €</b>
<b>01202008</b>	<b>AP</b>	<b>APCP ECLAIRAGE PUBLIC 2020 2024</b>	<b>0 €</b>	<b>450 000 €</b>
<b>01201708</b>	<b>AP</b>	<b>ATTRIBUTION FDC AUX COMMUNES APCP</b>	<b>0 €</b>	<b>431 093 €</b>
<b>01202116</b>	<b>AP</b>	<b>APCP élaboration du PLUi</b>	<b>0 €</b>	<b>350 000 €</b>
01202001	HAP	GROS ENTRETIEN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	306 744 €	292 295 €
<b>01202009</b>	<b>AP</b>	<b>APCP RENOVATION CHALETS CLUSAZ</b>	<b>0 €</b>	<b>240 276 €</b>
21036	AP	Nouvelle zone de developpement	0 €	227 000 €
21014	HAP	Acquisit° matériel informatique	116 322 €	224 382 €
<b>01201903</b>	<b>AP</b>	<b>ACHAT DE 2 CARS DSAP</b>	<b>0 €</b>	<b>200 000 €</b>
01201904	HAP	AIDE LOCALE DU COMMERCE	0 €	155 000 €
<b>01201906</b>	<b>AP</b>	<b>SUBV REHABILITATION INSTALLATIONS ANC NON CONFORME</b>	<b>0 €</b>	<b>154 840 €</b>
21007	AP	Gros travaux avant-Port	0 €	150 000 €
<b>01201804</b>	<b>AP</b>	<b>Travaux de lutte contre les inondations</b>	<b>0 €</b>	<b>136 984 €</b>
21505	AP	Memoire d'Albatre	0 €	135 348 €
<b>01201701</b>	<b>AP</b>	<b>PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE 2017 2020</b>	<b>0 €</b>	<b>123 000 €</b>
01202113	HAP	GESTION DES BASSES EAUX	0 €	100 900 €
<b>01202114</b>	<b>AP</b>	<b>APCP MISE EN PLACE DE BACS ENTERRES TRI ET OMR</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>
<b>01201806</b>	<b>AP</b>	<b>APCP CHEMINS DE RANDONNEES</b>	<b>0 €</b>	<b>87 280 €</b>
21204	AP	Renouvellement Flotte Nautique	0 €	70 249 €
01202111	HAP	TOITURE BAC ACIER BATIMENT SOUS FALAISE	0 €	65 000 €
01202105	HAP	TRAVAUX LOTS 8 ET 10 STOCKAGE	0 €	60 000 €
<b>01201901</b>	<b>AP</b>	<b>AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN REGIE</b>	<b>0 €</b>	<b>57 816 €</b>
01202108	HAP	TRAVAUX AMENAGEMENTS HÔTEL TECHNIQUE	0 €	55 000 €
21014	HAP	Acquisit° matériel informatique	17 916 €	53 130 €
01202120	HAP	TRAVAUX CENTRE NAUTIQUE VEULETTES	0 €	52 750 €
01202119	HAP	TRAVAUX BASE NAUTIQUE ST AUBIN	0 €	50 000 €
<b>01202006</b>	<b>AP</b>	<b>APCP MISSIONS SPS BC OPC</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>
01202107	HAP	TRAVAUX REHABILITATION BAT. COMMUNAUTAIRE	0 €	50 000 €
<b>01202112</b>	<b>AP</b>	<b>APCP RENOUELEMENT EQUIPEMENTS NAUTIQUES</b>	<b>0 €</b>	<b>44 700 €</b>
<b>01202104</b>	<b>AP</b>	<b>APCP EXTENSION RESEAU CYCLABLE</b>	<b>0 €</b>	<b>30 000 €</b>
01201902	HAP	VEHICULES ECO MOBILITE	0 €	28 400 €
<b>01201905</b>	<b>AP</b>	<b>NOUVEAU SITE INTERNET TOURISTIQUE DE LA COTE ALBATRE</b>	<b>0 €</b>	<b>24 289 €</b>
01202004	HAP	AMENAGEMENT GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES	7 356 €	20 000 €
01202102	HAP	MARQUAGE SITES ET STRUCTURES	0 €	20 000 €
01202103	HAP	TRANSATS ALBATRE	0 €	20 000 €
21105	HAP	Acquisition instruments	11 193 €	19 100 €
<b>01201807</b>	<b>AP</b>	<b>APCP AMENAGEMENTS DE VOIRIE PMR</b>	<b>0 €</b>	<b>18 000 €</b>
01202115	HAP	NOUVEAU SITE INTERNET	0 €	15 000 €
01202110	HAP	RAMBARDE PONT LEVANT ST VALERY	0 €	15 000 €
04202102	HAP	LIGNES DE NAGE VALLEE	0 €	12 078 €
<b>0521</b>	<b>AP</b>	<b>Amenagmt envi. Basses Eaux</b>	<b>0 €</b>	<b>8 260 €</b>
<b>01201801</b>	<b>AP</b>	<b>APCP FLOTTE NAUTIQUE</b>	<b>0 €</b>	<b>3 011 €</b>
20912	HAP	Signalétique naut., tour. et env	7 277 €	1 000 €
01201605	HAP	ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION 2016	212 813 €	0 €
01202003	HAP	ACHAT CAMION DE COLLECTE	171 841 €	0 €
20630	HAP	Op techniques pat 2006	4 130 €	0 €
20916	HAP	Aménagement des zones humides	8 740 €	0 €
01201705	HAP	PROGRAMME ELECTRIFICATION 2017	28 425 €	0 €
01201707	HAP	VELO ROUTE	11 147 €	0 €
01201802	HAP	ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION 2018	62 062 €	0 €
01201908	HAP	RÉFECTION CHEMIN PIÉTONNIER PISCINE VALLEE	33 119 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>2 327 062 €</b>	<b>23 252 335 €</b>

**INVESTISSEMENTS 2021**  
(hors remboursement d'emprunts)  
**BUDGETS ANNEXES**

<b>BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES</b>				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
03201801	AP	APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	0 €	1 013 806 €
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	231 309 €
21	HAP	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 846 €	120 130 €
03202001	HAP	RÉHABILITATION DU COWORKING	12 886 €	50 000 €
23	HAP	DEPENSES IMPREVUES	0 €	10 000 €
20	HAP	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 672 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>58 404 €</b>	<b>1 425 245 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU</b>				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	6 303 375 €
05202001	AP	APCP RENOUELEMENT CONDUITE EAU CANOUILLE	0 €	650 928 €
05201701	AP	MBC RENOUELLT RESEAU EAU POTABLE 2017-2020	0 €	350 000 €
05202103	AP	APCP RENOUELEMENT CONDUITE ANGIENS	0 €	167 000 €
05201905	AP	SCHEMA DIRECTEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE	0 €	160 000 €
05202102	AP	APCP Renouveau réseaux eau potable 2021-2025	0 €	150 000 €
21	HAP	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 100 €	143 600 €
05202101	HAP	SURPRESSION RESERVOIR JANVILLE	0 €	115 000 €
001103	HAP	REHABILITATION FORAGE CLERMONT 2	0 €	70 000 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS	101 674 €	68 276 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>218 774 €</b>	<b>8 178 179 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION</b>				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	2 583 425 €
31503	AP	Nile Tranche Asst Man/Gueutt/Cai	0 €	1 889 674 €
06201801	AP	APCP EXTENSION ZONE COLLECTE BLOSSEVILLE	0 €	1 000 000 €
4581	HAP	OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS : RACCORDEMENTS SUR ASST COLLECTIF	248 319 €	730 000 €
06201902	AP	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	0 €	450 000 €
06201601	AP	TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS	0 €	428 000 €
0900	HAP	GROS INVESTISSEMENT DIVERS SUR LE RESEAU	0 €	250 000 €
06201701	AP	MBC RENOUELLT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017-2020	0 €	213 000 €
06202101	AP	APCP RENOUELEMENT RESEAUX ASS 2021-2025	0 €	150 000 €
0500	HAP	REHABILITATION DES SITES DE TRAITEMENT	0 €	60 000 €
06202102	AP	APCP REHABILITATION DE RESEAUX	0 €	60 000 €
06202103	AP	APCP REMPL RESEAU QUAI BATELLERIE ST VALERY	0 €	50 000 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS	67 508 €	14 120 €
31504	AP	Reconstruction STEP BOSVILLE	0 €	22 416 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>315 827 €</b>	<b>7 900 635 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	185 321 €
NA	HAP	MATERIEL ET LICENCES INFORMATIQUES	0 €	2 692 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>0 €</b>	<b>188 013 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL</b>				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	347 288 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS	25 303 €	76 000 €
08201901	AP	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN AOT	0 €	31 138 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)</b>			<b>25 303 €</b>	<b>454 426 €</b>

BUDGET ANNEXE PORT INTERCOMMUNAL DE SAINT VALERY				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
09201902	AP	DRAGAGE DU PORT	0 €	300 000 €
1101	AP	Mise normes aire technique ouest	0 €	250 000 €
09202102	HAP	REHABILITATION BÂT EX-NAUTIC76	0 €	23 500 €
09202101	AP	APCP PONTON EMBARQUEMENT POUR BATEAUX TOURISTIQUES	0 €	20 000 €
21	HAP	EQUIPEMENTS, MATERIEL	27 644 €	5 907 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)			27 644 €	599 407 €

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ORDURES MENAGERES				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
11202001	AP	APCP ACHAT CAMION DE COLLECTE	0 €	198 600 €
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	50 818 €
21	HAP	DEFIBRILATEURS ET BACS DE TRI	1 404 €	20 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)			1 404 €	269 418 €

BUDGET ANNEXE GOLF DE LA COTE D'ALBATRE				
Chapitre ou Opération	AP ou HAP	Désignation	RAR 2020	BUDGET 2021
21	HAP	Opérations de régénération des espaces de jeu golfique, aménagement practice,	79 106 €	277 894 €
23	HAP	abris bois et remplacement pompe cascade	120 000 €	79 106 €
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	9 018 €
13		GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	199 106 €	366 018 €

### 3<sup>ème</sup> Partie : La dette de la Communauté de communes (tous budgets cumulés)

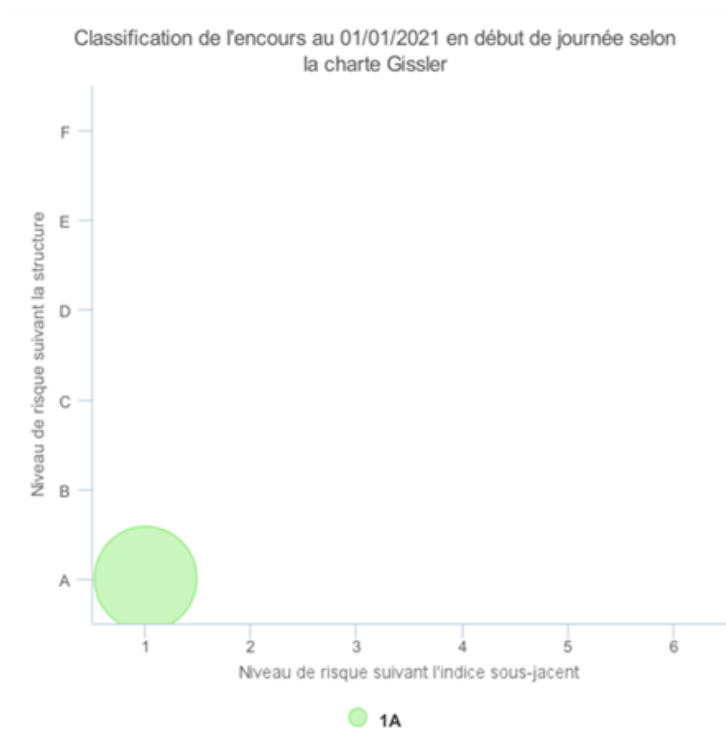
Encours : 9,8 M€

Sur la base de la population INSEE 2020<sup>9</sup> (28 603 habitants), **l'encours de la dette s'établit à 342 € par habitant** contre 1 000 € par habitant<sup>10</sup> au niveau national pour les communautés de communes à fiscalité additionnelle.

La Communauté de communes dispose donc d'un portefeuille d'emprunts assortis de taux d'intérêt et de maturités différents car souscrits à des dates différentes pour des durées variables. Le tableau d'amortissement prévisionnel de la dette peut être caractérisé par 2 paramètres représentatifs du coût et de la durée moyenne des remboursements :

- le coût agrégé de la dette est mesuré à l'aide du taux actuariel  
⇒ Taux actuariel : **1,44%**
- la durée résiduelle moyenne est mesurée à l'aide de la duration  
⇒ Duration : **6 ans**

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte Gissler).




<sup>9</sup> Fournie par la fiche individuelle DGF 2019.

<sup>10</sup> Source : P. 169 du Rapport sur les finances publiques locales 2018, Observatoire des finances publiques locales.



L'encours de la dette se répartit comme suit au budget primitif 2021 :

**Répartition de l'encours par budget**

Budget	%	Montant
 Budget Assainissement (DSP)	41	4 002 295 €
 Budget Golf de la Cote d'Albatre	34	3 325 086 €
 Budget Principal	17	1 633 344 €
 Budget Zones Industrielles	6	611 880 €
 Autres	2	204 994 €
TOTAL		9 777 599 €